

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT. 

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

---o---

Rectificatif n° 95-87 du 24 Avril 1995
au décret n° 95-36 du 2 Février 1995 portant nomination
de secrétaires généraux des régions.

A L'ARTICLE PREMIER :

Au lieu de :

(M. Antonin MALEGAMA)

Région du Kouilou

Lire :

(Antonin MALEKAMA)

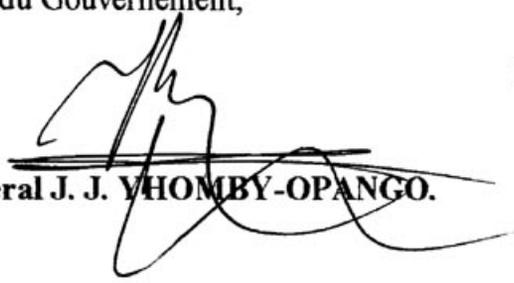
Région du Kouilou

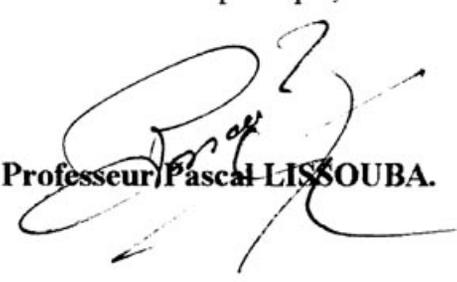
Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 24 Avril 1995

Le Président de la République,

Par le Président de la République,
Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,


Général J. J. VHOMBY-OPANGO.


Professeur Pascal LISSOUBA.